

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS

DOCUMENT À CONSERVER

PRÉSCOLAIRE

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation est un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

Le programme-cycle de l'éducation préscolaire se déploie en cinq domaines de développement qui ont une importance égale et qui doivent être pris en compte d'une manière synergie.

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer des perceptions sensorielles • Se représenter son schéma corporel • Développer sa motricité globale • Exercer sa motricité fine • Expérimenter l'organisation spatiale • Expérimenter l'organisation temporelle • Découvrir la latéralité • Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer le monde alimentaire • Expérimenter différentes façons de se détendre • S'approprier des pratiques liées à l'hygiène • Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître ses besoins • Reconnaître ses caractéristiques • Exprimer ses émotions • Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter son autonomie • Réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer de l'ouverture aux autres • Participer à la vie de groupe • Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer progressivement des règles de vie • Créer des liens avec les autres • Réguler son comportement • Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> • Interagir verbalement et non verbalement • Démontrer sa compréhension • Élargir son vocabulaire • Expérimenter une variété d'énoncés • Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	<ul style="list-style-type: none"> • Interagir avec l'écrit • Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture • Découvrir des fonctions de l'écrit • Connaître les lettres de l'alphabet*
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	<ul style="list-style-type: none"> • S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique; arts; univers social; science et technologie) • Exercer son raisonnement • Activer son imagination
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • S'engager dans l'action • Expérimenter différentes actions • Raconter ses actions

Compétences évaluées

Les cinq compétences sont évaluées quotidiennement. Les résultats seront communiqués dans l'une des trois étapes, deux fois par année, selon les besoins de l'enfant.

Nous vous rappelons les communications officielles que vous recevrez durant l'année scolaire.

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication au plus tard le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin sera disponible sur le portail le 20 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 14 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail le 12 mars. Ce bulletin couvrira la période du 18 novembre au 28 février.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur le portail le 28 juin. Il couvrira la période s'échelonnant du 10 mars jusqu'à la fin de l'année.

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de constat indiquant l'état du développement des compétences. Il fait état du **cheminement** de votre enfant.

Constat	Étapes 1 et 2-3
1	L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée.
2	L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée.
3	L'élève se développe avec certaines difficultés au regard la compétence visée.
4	L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence